RANDONNEE MOTO-VERTE et MOTO ROUTE DU 8 JUIN 2014

REGLEMENT

\$\text{Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.}

♦ Chaque participant s'engage:

physique,

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité
 - à respecter le code de la route,
 - à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.
- Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, pour le circuit TT d'une boucle de 130 km. Le point de ravitaillement essence est à 80 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps.

Pour le circuit route le ravitaillement essence sera sur le parcours.

- \$\text{\$\\$Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. (*\text{\$\mathcal{Les Maudits Cuits}\$}\).
- Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.

REGLEMENT

🔖 Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

♦ Chaque participant s'engage:

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « Les Maudits Cuits » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.
- \$\text{Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.
- Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, pour le circuit TT d'une boucle de 130 km. Le point de ravitaillement essence est à 80 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps.

Pour le circuit route le ravitaillement essence sera sur le parcours.

- \$\text{Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « Les Maudits Cuits ».
- Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.